



ÉMILIE ROUSSET / MAYA BOQUET

Reconstitution : Le procès de Bobigny

T2G - Théâtre de Gennevilliers / 10 - 14 octobre 2019

Théâtre de la Cité internationale / 19 - 20 octobre 2019

!POC ! / 16 novembre 2019

Le Théâtre de Rungis / 30 novembre 2019

Théâtre de Chelles / 1^{er} février 2020

FESTIVAL
D'AUTOMNE
À PARIS
48^e édition

T2G

THÉÂTRE DE LA CITÉ
INTERNATIONALE

!POC!

= salle + spectacle
x Alfortville

* le Théâtre de Rungis *

THÉÂTRE DE CHELLES

« Créer une communauté de réflexion »

Entretien avec Émilie Rousset

Dans vos pièces, vous créez un décalage entre le document et sa représentation. Quel est l'enjeu de ce procédé ?

Les documents sont extraits, montés, assemblés, dupliqués, décontextualisés, pour les analyser et se les approprier. Ensuite, on laisse la trace du montage visible pour le spectateur et la réinterprétation des acteurs est toujours mise à vue. Je recherche une friction entre le vrai et le faux. La reconstitution se situe dans une zone intermédiaire particulièrement intéressante : jamais tout à fait dans la réalité, ni vraiment dans la fiction. Je choisis des matériaux où il y a un rapport très fort au langage et à la représentation, par exemple les débats politiques et le procès. J'utilise le théâtre pour décomposer et comprendre ces représentations, jouer de leur langage, et par là, créer des formes théâtrales qui sont des sortes d'hypothèses de la réalité révélant artificialité et merveilleux.

Qu'est-ce qui vous a amenée à prendre pour sujet le Procès de Bobigny (1972) ?

Un des aspects notoires de ce procès est que la sténotypie du greffier a été publiée, ce qui est très rare, puisque les procès ne peuvent pas être filmés, ni enregistrés et que les notes du greffier restent normalement à la disposition des seuls magistrats. Cette publication était un acte militant de la part de Gisèle Halimi et de l'association Choisir. Ce qui nous a interpellées, c'est le statut de cette archive ainsi que l'effervescence intellectuelle et militante qui l'habitait. Ce sont aussi les liens avec des préoccupations actuelles et le fait de découvrir des parties de cette histoire moins connues, comme les politiques totalement inverses qui avaient cours dans les Outre-Mer au même moment. Parmi les témoins, figuraient notamment Simone de Beauvoir, qui dénonce l'apport économique issu du travail domestique gratuit que fournissent les femmes et l'intérêt qu'a la société à les maintenir à ce poste en exaltant la maternité. Deux Prix Nobel de biologie témoignent pour tenter de définir ce qu'est la vie, et par là ce que la science peut apporter à la morale ; des célébrités militantes comme Delphine Seyrig et Françoise Fabian racontent leurs propres avortements et l'aide qu'elles apportent à d'autres femmes pour contourner la loi. Cette avalanche de grands témoins participe à la stratégie de Gisèle Halimi : elle ne se contente pas de défendre les accusées mais elle veut

faire le procès de la loi de 1920. C'est un procès qui fait date d'un point de vue militant et c'est aussi un cas d'école dans l'histoire du droit.

Comment avez-vous sélectionné les témoignages de l'époque et comment les avez-vous articulés avec des documents contemporains ?

Notre reconstitution tente de réactiver un réseau de savoirs, de subjectivités, et de mémoires lié à cet épisode de l'histoire. Nous ne rejoignons pas le procès en tant que tel, ni dans le texte, ni dans le dispositif. La pièce est une réflexion sur la mémoire des événements passés qui implique bien souvent la perte d'information, le fantasme, et l'ambiguïté face à la réalité des faits. Nous avons interrogé les témoins directs que nous avons pu retrouver. Elles ont des souvenirs nécessairement fragmentaires et citent à quarante-cinq ans de distance des phrases du procès. Nous avons mené des entretiens avec celles et ceux qui poursuivent ces réflexions et ces luttes. La manière dont la loi et l'État peuvent intervenir sur nos corps, l'évolution des politiques en lien avec la reproduction, posent toujours question. Aujourd'hui, la liberté de disposer de son corps et celle de choisir le moment de la conception de son enfant sont interrogées à travers des sujets comme la procréation médicalement assistée et la gestation pour autrui par exemple.

Le dispositif que vous mettez en place est à la fois immersif et ouvert. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous ne représentons pas scéniquement l'image très théâtrale du tribunal et du procès. Les robes d'avocats, la barre des témoins, l'allégorie de la justice... On a tous ça en tête et je m'appuie sur cet imaginaire collectif. Il y aura une installation vidéo conçue par Louise Hémon avec des statues du Palais de Justice et le public ira de poste d'écoute en poste d'écoute. Nous voulions nous échapper de la lecture linéaire des événements et isoler dans le procès les thématiques et réflexions qui nous semblaient les plus intéressantes à creuser. C'est aussi une façon de recréer pour le spectateur le rapport que nous avons eu, Maya et moi, à ce document d'archive : naviguer entre les plaidoiries, les réquisitoires, les témoignages et choisir ensuite d'aller interroger telle ou telle personne. De plus, chaque document est joué plusieurs fois et par plusieurs acteurs, ce principe de boucle et la démulti-

plication des interprétations montrent le processus de réappropriation. Le spectateur peut voir que chaque interprète colore le document avec sa sensibilité, son humour, sa vision. Un acteur très jeune ou une actrice plus âgée ne font pas entendre les mêmes choses.

Au-delà du choix qui lui est proposé, est-ce que le spectateur peut tout voir ?

Non, il y a forcément une part qui échappe, et aucun spectateur n'aura vu le même spectacle. J'aime bien le fait de créer une communauté de réflexion, dans laquelle chacun peut garder sa liberté de mouvement et sa singularité d'expérience. Si un spectateur peut écouter presque tous les documents, il ne pourra jamais en voir toutes les interprétations. Ce qu'il n'aura pas vu lui sera raconté par d'autres. Il y a dans tout le processus l'idée d'un relai et d'une diffusion.

Quelle est la part de jeu dans ce dispositif ?

Il y a un système d'écoute au casque mais ce n'est pas pour autant un dispositif radiophonique, la présence des interprètes et l'adresse direct qu'ils ont avec les spectateurs sont essentielles. Les textes ne sont pas des résumés de nos rencontres : les béances, les hésitations, la manière dont les personnes s'expriment, le rythme, le souffle, sont incarnés. Les comédiens jouent avec une bande-son de l'entretien qu'ils écoutent en temps réel via une oreillette. Ils n'imitent pas le document original mais ils font revivre la pensée en train de se formuler.

Propos recueillis par Pascaline Vallée, avril 2019

Réalisatrice sonore, auteure, dramaturge, **Maya Boquet** collecte des récits, des parcours de vie, des paysages sonores pour la radio et le théâtre, en explorant le continuum entre fiction et documentaire. Elle a adapté des fictions radiophoniques pour France Culture et écrit des dramatiques pour France Inter. Dernièrement elle a co-mis en scène avec Thomas Guillaud-Bataille, *L'Âge du Slow*, créé à La Péniche Pop en 2018. Depuis 2015, elle co-écrit *Les Spécialistes* avec Émilie Rousset.

Émilie Rousset explore différents modes d'écriture théâtrale et performative. Elle utilise l'archive et l'enquête documentaire pour créer des pièces, des installations, des films. Après avoir étudié à l'école du Théâtre National de Strasbourg, elle est artiste associée à la Comédie de Reims. Au Grand Palais, pour la Monumenta Kabakov, elle crée *Les Spécialistes*, un dispositif performatif qui se réécrit en fonction de son contexte d'accueil. Depuis 2015, elle co-réalise *Rituels*, une série de films courts avec Louise Hémon. En 2018, elle a créé, pour le Festival d'Automne, au sein du programme New Settings de la Fondation d'entreprise Hermès, *Rencontre avec Pierre Pica* et *Rituel 4 : Le Grand Débat*.

Reconstitution : Le procès de Bobigny

Conception et écriture, **Émilie Rousset, Maya Boquet**
Mise en scène et dispositif, Émilie Rousset
Avec Véronique Alain, Antonia Buresi, Rodolphe Congé, Suzanne Dubois, Emmanuelle Lafon, Thomas Gonzalez, Anne Lenglet, Aurélia Petit, Gianfranco Poddighe, Lamyra Reagraui, Anne Steffens, Nanténo Traoré, Manuel Vallade, Margot Viala, Jean-Luc Vincent
Dramaturgie, Maya Boquet
Dispositif vidéo, Louise Hémon
Dispositif lumière, Laïs Foulc
Dispositif son, Romain Vuillet
Montage vidéo, Carole Borne
Régie son et vidéo, Romain Vuillet
Régie lumière et générale, Jérémie Sananes

Production John Corporation (Paris)
Coproduction Groupe des 20 Théâtres en Île-de-France ; T2G – Théâtre de Gennevilliers centre dramatique national ; Festival d'Automne à Paris
Coréalisation T2G – Théâtre de Gennevilliers centre dramatique national ; Festival d'Automne à Paris pour les représentations au T2G – Théâtre de Gennevilliers centre dramatique national
Coréalisation Théâtre de la Cité internationale (Paris) ; Festival d'Automne à Paris pour les représentations au Théâtre de la Cité internationale (Paris)
Spectacle créé le 10 octobre 2019 au T2G – Théâtre de Gennevilliers centre dramatique national avec le Festival d'Automne à Paris
Avec le soutien de la Région Île-de-France et du ministère de la Culture
Avec la participation du DICRÉAM, avec le soutien du Fonds d'Insertion pour Jeunes Comédiens de l'ESAD – PSBB et le soutien de la Spedidam
La tournée se poursuit de février à mai 2020 dans les lieux membres du Groupe des 20 Théâtres en Île-de-France – groupedes20theatres.fr



Durée : 3h

Le public est invité à se déplacer à son rythme de poste d'écoute en poste d'écoute. Chaque écoute dure environ quinze minutes.

Partenaires média du Festival d'Automne à Paris



theatre2gennevilliers.com – 01 41 32 26 26 / theatredelacite.com – 01 43 13 50 60 / lepoc.fr – 01 58 73 29 18 / theatre-rungis.fr – 01 45 60 79 00 / theatredeschelles.fr – 01 64 21 02 10 / festival-automne.com – 01 53 45 17 17

Photo : © Agence France Presse



P

Avocats
Presse

Creches
contraception
avortement
libres et gratuites

DES CRECHES
GRATUITES
24 h/24